

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020

DE L'ASSOCIATION « LES AMIS D'ALFRED RENAUDIN »

Samedi 17 octobre 2020 à 15h – Maison de la Forêt à Saint-Sauveur

1) Accueil du président et ouverture de l'assemblée générale :

Le président, M. Olivier BENA, accueille à la Maison de la Forêt les membres de l'association, notamment, M. Philippe ARNOULD, maire de Saint-Sauveur et président de la Comcom de Vezouze en Piémont. Le président a regretté l'absence d'un représentant de la Municipalité de Val-et-Châtillon.

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les participants sont dans l'obligation de porter un masque et de respecter les gestes barrières. De même, les nouvelles restrictions en vigueur ont imposé une disposition par 6 personnes réparties un siège sur deux dans l'ensemble de la salle.

Après vérification, le quorum de **41** est atteint car **35** pouvoirs ont été transmis et **16** membres étaient présents. L'assemblée générale peut donc en vertu des statuts se tenir. L'association comptait **84** membres en 2019 (dont deux adhérents décédés depuis), effectif en hausse. Le président excuse les adhérents absents qui ont donné un pouvoir.

Le président remercie le Président de la Comcom et Maire de Saint-Sauveur pour son accueil. Il remercie aussi le responsable de la Maison de la Forêt, Gautier TACK, pour la bonne organisation de l'après-midi et sa réactivité face à une situation mouvante depuis le 14 octobre. Alfred Renaudin, chantre de la ruralité, a souvent peint des décors de forêts ou de sous-bois.

Le président tient à remercier également d'emblée la Municipalité de Val-et-Châtillon, son ancien maire et actuelle vice-présidente de l'association, Josiane TALLOTTE, pour la mise à disposition gratuite en 2019 de la salle des fêtes lors des conférences gratuites et ouvertes à tous offertes par l'association au grand public. Un grand merci pour tout ce qui a été fait pour la culture et le patrimoine au cours de ces années. Merci également pour l'aide technique, morale et matérielle. Une subvention de 500 € a été attribuée en 2019 afin d'aider l'association à participer au projet du livre sur Alfred Renaudin.

Le président remercie l'ensemble du Comité d'Administration pour tout le travail qui est fait et pour le soutien constant dans tous les projets proposés mais également les adhérents pour leur présence régulière aux différentes manifestations (conférences/ réunions/ sorties) programmées par l'association.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Marie PENNANEC'H, emportée le 29 mars à Paris par la Covid-19. Présente en 2011 à l'inauguration de l'esplanade, elle était une des dernières personnes à avoir connu Alfred Renaudin de son vivant. Mais aussi, à la mémoire de Francis CLAUDE, décédé le 21 septembre dernier à Gentilly. Ce dernier avait des origines familiales à Val-et-Châtillon où ses ancêtres ont construit le chalet des Roches, et reposent au cimetière communal.

2) Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 2019 :

M. Henri HARD, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 2019 à Fénétrange. Ce document se trouve sur le site internet de la commune de Val-et-Châtillon. A l'unanimité, l'assemblée donne quitus au procès-verbal.

3) Rapport moral et d'activités de l'année 2019 :

Le président donne ensuite lecture du rapport moral d'activités de l'année 2019 :

6 avril : salle des fêtes de Val-et-Châtillon, conférence par Eric FREYSSELINARD, Préfet de Meurthe-et-Moselle et arrière-petit-fils du Président Albert LEBRUN. La conférence a porté sur « **Comment la III^{ème} République a sombré** ». Vente et dédicace du livre : Journal de Marguerite Lebrun (sept 1939 – juin 1940). Verre de l'amitié à l'issue de la conférence.

12 avril : visite à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon de Vianney MULLER et de Sophie MOUTON afin de préparer l'événement du 22 juin.

27 avril : salle des fêtes de Val-et-Châtillon, conférence par Enora BARBEY, médiatrice culturelle au M.B.A.N., sur « **Sensibilités nordiques : l'âge d'or de la peinture scandinave au tournant des 19^{ème} et 20^{ème} siècles** ». Verre de l'amitié à l'issue de la conférence.

18 mai : journée « **Sur les traces d'Alfred Renaudin** » à Fénétrange : assemblée générale à 10h à la Mairie, en présence du Maire de Fénétrange, déjeuner à l'Auberge du Stock à Langatte, suivi de la visite guidée de la cité médiévale. Une excellente journée très fédératrice entre les adhérents.

22 juin : salle des fêtes de Val-et-Châtillon. Opération « **une œuvre sortie du Palais** ». Le Musée Lorrain représentée par Sophie MOUTON, et Vianney MULLER, responsable du CHR, ont apporté une toile du Houchot de Petitmont ? Cette dernière a été vendue par la famille Renaudin au début des années 1990. Double conférence sur le thème de l'eau par Olivier BENA et Sophie MOUTON. La date a été choisie en lien avec le week-end patrimonial autour des Moulins. Verre de l'amitié à l'issue de la manifestation.

26 octobre : salle des fêtes de Val-et-Châtillon, conférence par Jean-Michel WARIN, galeriste à St Rémy de Provence et Paris, sur « **Adrienne Jouclard ou la couleur en mouvement** ». Pour l'occasion plusieurs toiles de l'artiste ont été apportées par le conférencier. Verre de l'amitié à l'issue de la conférence.

Novembre : le Grand Verdun a acquis deux vues de Verdun pour le Musée de la Prinerie. Ces toiles ont été exposées à partir de mai 2020 suite à la réouverture des musées post-confinement.

7 novembre : 75^{ème} anniversaire de la disparition d'Alfred Renaudin. Comme chaque année, l'association a fleuri la tombe pour la Toussaint.

Fil rouge de l'année : lien avec Serge Domini Editeur, Francine Roze et les nombreux particuliers en vue de la sortie d'un nouveau livre sur Alfred Renaudin pour 2020.

L'association en elle-même adhère à 3 associations : les Amis du Château de Gombervaux, les Amis du Château de Lunéville et de son Musée et l'A.L.O.R.A.F.

L'association appartient également au comité de pilotage (associations) du C.A.J.T. de la Comcom de Vezouze en Piémont. La vice-présidente, Josiane TALLOTTE, assiste aux réunions de travail. Les Amis d'Alfred Renaudin sont également membres du Comité d'Histoire Régionale (Grand Est).

Le président rappelle l'urgence culturelle sur notre secteur par le fait que les conférences sont gratuites et ouvertes à tous. Au final, même avec des orateurs de grande qualité, le public ne semble pas intéressé hormis les membres de l'association.

Poursuite de la recherche des œuvres de Renaudin chez des particuliers et dans les hôtels de vente. Les adhérents reçoivent par courriel les informations en relation avec la vente d'œuvres par des commissaires-priseurs ou des particuliers. De petits trésors sortent de temps à autre !

En plus : *éditer des brochures ou tout document se rapportant à sa vie et à son œuvre.*

- Mise à jour de la page internet de l'association sur le site de la mairie de Val-et-Châtillon. Tous nos remerciements à Alain GERARD, secrétaire de mairie. Informations relayées par la Comcom (Internet, programme papier et tableau interactif).
- Mise à jour de la page Facebook de l'association (près de 100 followers actuellement): <https://www.facebook.com/amisalfredrenaudin/>
- Diverses publications d'articles :
 - o Dans l'Est Républicain – diffusion du compte-rendu de nos activités. Merci à Mme ACREMENT et désormais M. MAUCOURT. Merci aux relais du Républicain Lorrain et de Vosges Matin (Raon).
 - o Article en juin 2019 sur la vie et l'œuvre d'Alfred Renaudin dans la revue généalogique d'Auvergne.
 - o Participation à la rédaction d'un article pour l'Est Républicain-Nancy et interview sur RCF Nancy, sur la vente de la toile « *L'ébauche* » d'Emile FRIANT aux enchères. Estimé 50 000 € et vendu 168 500 €.
 - o Article pour la bulletin communal de Val-et-Châtillon, également transmis sous forme de rétrospective aux adhérents et partenaires de l'association.
- Contact de particuliers à l'association pour des renseignements. Un dossier d'information est envoyé également lors de ces prises de contact pour mieux faire connaître Renaudin et l'association.
- Participation au site de Robert Leterrier : www.artlorrain.com répertoriant les ventes aux enchères des œuvres d'artistes lorrains.

4) Rapport financier de l'année 2019 suivi du rapport des vérificateurs aux comptes :

Mme Josiane EHRLE, trésorière de l'association, donne lecture de la comptabilité de l'association pour l'année 2019.

TOTAL au 31/12/2018: 1 235,15 €

TOTAL au 31/12/2019 : 1 655,46 € Solde positif de : + 420,31 €

L'association n'avait pas demandé de subvention à la Municipalité de Val-et-Châtillon en 2017 et en 2018. Il n'en a pas été de même en 2019 en raison de l'édition du livre et la part financière (2 000 €) à déboursier par l'association. Cette part s'est convertie en livres que l'association a à charge de vendre (comme lors des 2 livres précédents). La Commune a attribué le 5 avril 2019 une subvention de 500 €. Un grand merci ! De même, en raison de la situation et de la crise financière, pas de demande de subvention à la Municipalité pour 2020, ni pour 2021.

Le président rappelle aussi que l'association est reconnue d'utilité générale. Ainsi, tout don se voit attribuer un reçu fiscal pour déduction à 66 %. En 2019, il y a eu **1 050 €** de dons.

Le vérificateur aux comptes, M. Roger CORNIBE, témoigne par un courrier adressé au président, de la bonne gestion et tenue des comptes de l'association et lui demande de donner quitus à la trésorière. L'assemblée donne quitus à l'unanimité. Des applaudissements nourris viennent remercier le travail comptable de Mme Josiane EHRLE.

5) Election des vérificateurs aux comptes pour l'année 2020:

A l'unanimité, M. Roger CORNIBE est nommé vérificateur aux comptes titulaire et M. Alain GERARD est nommé vérificateur aux comptes suppléant.

6) Election du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration de l'association se compose de 8 membres et est élu pour 2 ans. La précédente élection s'est tenue en avril 2018 à Val-et-Châtillon. Il se compose ainsi : **Olivier BENA, président, Josiane TALLOTTE, vice-présidente, Henri HARD, secrétaire, Josiane EHRLE, trésorière, Marie-Jeanne OHLSSON, Denis-Joël OHLSSON, Michel GODARD et Jean-Luc MICHEL, membres. Le comité est réélu à l'unanimité. La prochaine élection aura lieu en 2022.**

7) Modification de l'adresse du siège social de l'association.

Selon l'article 3 des statuts de l'association, le lieu du siège peut être déplacé après accord du conseil d'administration et ratification de l'assemblée générale. Pour des questions pratiques, le président a demandé au C.A. de déplacer le siège de la Mairie de Val-et-Châtillon à son domicile 8 rue du Beau-Soleil à Val-et-Châtillon. Le C.A. a validé de même que les adhérents à l'unanimité. Le président procédera aux formalités administratives. De même, Josiane EHRLE reçoit désormais à son domicile les relevés postaux et les documents de notre assurance MAIF.

Les affaires de l'association présentes en mairie, sauf le tableau (voir convention avec la Municipalité), ont été rapatriées au domicile du président en mai 2020.

8) Projets pour l'année 2020 :

13 janvier : 19h30, centre socioculturel de Sarrebourg, pour la S.H.A.L. de Sarrebourg, conférence-diaporama d'Olivier BENA sur « **Alfred Renaudin, les couleurs de la Lorraine** », devant une centaine de personnes dont quelques membres de l'association.

Les conférences d'Eric FREYSSELINARD et de Robert FLORENTIN ont été annulées en raison de la crise sanitaire et de la période de confinement. Idem pour la journée « *Sur les traces d'Alfred Renaudin* » qui était prévue à St Nicolas et reportée à juin 2021.

1^{er} juillet : sortie du livre : ***Alfred Renaudin (1866-1944)***. Serge Domini Editeur, en lien avec l'association publie l'ouvrage. Présentant tous les thèmes de prédilection du « chantre de la ruralité » et les grandes étapes de sa carrière artistique, ce beau-livre de 168 pages et de format 24X32 cm (avec coffret de prestige) offre un panorama de 150 tableaux, aquarelles et dessins, issus de deux importantes collections privées, provenant de Paris et de Lorraine. De même, les textes de Francine Roze, conservatrice en chef honoraire du Patrimoine et ancienne directrice du Musée Lorrain de Nancy apportent un éclairage expert sur l'œuvre et l'artiste.

Septembre 2020 – rentrée des classes : don du carton de matériel d'arts plastiques (valeur de 161,80 €), acquis en juin 2018 pour l'atelier ayant été annulé, à l'A.P.E. de l'école de Cirey-sur-Vezouze. Ainsi, les enfants du secteur, pour qui ce stage d'arts plastiques était prévu, en profiteront d'une autre manière avec leurs enseignants.

5-6 septembre : participation au salon des Artistes locaux à la salle des fêtes de Cirey-sur-Vezouze et vente du livre sur Alfred Renaudin.

10 octobre : vernissage à 11h au Musée de Toul de l'exposition consacrée à Alfred Renaudin pour les membres du comité. **EXPOSITION AU MUSEE DE TOUL DU 10 OCT. AU 7 FEVRIER 2021.**

17 octobre : Maison de la Forêt, Saint Sauveur, conférence annulée et à reprogrammer de Monique MANOHA sur « ***Joseph-Emile GRIDEL*** » - assemblée générale ordinaire de l'association à 15h.

20 octobre : parution d'un article dans ***Lorraine Magazine*** concernant l'exposition toulouise : interview de Francine ROZE et d'Olivier BENA.

7 novembre : visite expliquée de l'exposition par Francine Roze au Musée de Toul pour les membres de l'association, en présence de la présidente d'honneur et petite-fille d'Alfred Renaudin, Elisabeth Thomas, en ce 76^{ème} anniversaire de la disparition de l'artiste-peintre.

Pour 2021, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les activités de l'association, notamment les conférences, reprendront et la sortie « *Sur les pas d'Alfred Renaudin* » à St Nicolas de Port.

- Des contacts sont pris pour plusieurs conférences.
- Volonté d'acquérir un tableau d'Alfred Renaudin représentant des fleurs.
- Liens avec les commissaires-priseurs/particuliers dans la vente d'œuvres d'Alfred Renaudin.

9) Fixation de la cotisation pour l'année 2021 :

Le Conseil d'Administration propose le maintien de la cotisation à 10 € pour 2021. Elle n'a jamais augmenté depuis la création de l'association en 2012. A l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire la cotisation au prix de 10 € pour un membre simple.

10) Intervention de la présidente d'honneur, Mme Elisabeth THOMAS :

Le Président lit à l'assemblée le courrier manuscrit de la Présidente d'honneur :

« Bonjour, que les années passent vite ! Celle-ci toutefois est bien particulière avec ce virus qui circule dans le monde entier et empêche une vie dans laquelle on s'organisait sans problème, dans laquelle toute réunion était possible et facile ... Il faut s'organiser virtuellement et ce n'est pas confortable. Bravo à Olivier BENA, qui une fois de plus, montre qu'il sait faire face aux difficultés du moment. L'association « Les Amis d'Alfred Renaudin » vit pleinement. Et cette année 2020 voit à Toul une grande exposition – une centaine de toiles nouvelles de mon grand-père – déplacée à l'automne en raison de la Covid-19. Hors du temps et de l'espace, la vie d'Alfred Renaudin perdure ... Le Phénix est là. Avec ma très profonde amitié, Elisabeth THOMAS ».

11) Intervention du Président de la Comcom, M. Philippe ARNOULD :

Le président a félicité l'association pour la bonne tenue de l'assemblée générale malgré des conditions particulières liées à la situation sanitaire. Il apprécie le programme des conférences ou des sorties proposées. La présence du public aux conférences est certes mince mais est à relativiser par rapport aux habitants de la Comcom. Un projet d'emploi d'un agent culturel, en lien avec la DRAC, sera voté lors du prochain Conseil Communautaire. L'association sera sollicitée pour l'état des lieux de la situation culturelle du secteur. Par Alfred Renaudin, c'est Val-et-Châtillon et le territoire qui rayonnent au-delà par le biais de liens tissés lors des conférences, des expositions, ... Le président a redonné des informations sur la Maison de la Forêt notamment les expositions temporaires.

L'ordre du jour épuisé, le président de l'association conclut l'assemblée générale. En raison de la situation sanitaire, aucun verre de l'amitié n'est servi afin de garantir la sécurité de tous. Le présent PV est transmis par courriel ou par courrier aux adhérents de l'association ainsi qu'aux personnalités présentes.